

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 21

Artikel: Prologue de la Fête des vignerons : traditions et souvenirs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . .	4 fr. 50
six mois . .	2 fr. 50
ETRANGER : un an . .	7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2^{me} et 3^{me} séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Prologue de la Fête des Vignerons. Traditions et souvenirs.

Dimanche dernier, nous avons fait comme tout le monde ; nous avons pris le train pour Vevey. Il ne s'agissait, il est vrai, que de la publication de la grande fête ; mais quel prestige cependant s'attachait à ce petit cortège ! Que de souvenirs et de sentiments divers il réveillait au sein de cette population veveysanne et de la foule accourue de tous côtés !

On sentait, en arrivant dans cette ville, où l'on retrouve toujours tant de bons amis, qu'il s'y faisait une effervescence, un mouvement tout particulier : Vevey vivait de sa vie, des anciennes et belles traditions d'une fête dont elle a l'inimitable secret, et qui constitue une de ses plus chères créations,

Vevey se réjouissait de se consacrer tout entière à sa grande solennité de 1889, dont la publication de dimanche a été le charmant prélude ; elle se réjouissait d'y mettre tout son dévouement et tout son cœur.

Partout les mains se serrait avec effusion ; partout l'expression du contentement et de la gaité. Les vieux racontaient avec bonheur les merveilles des fêtes précédentes auxquelles ils avaient assisté et qu'ils faisaient revivre dans leurs récits pleins de chaleur et d'émotion. L'un d'entr'eux, qui se souvient parfaitement de celle de 1819, et qui a pris part à celles de 33, 51 et 65, demandait à Dieu, dans un pieux élan, la douce faveur de voir encore celle de 1889. Puissent ses vœux être exaucés.

Et à côté de ces braves vétérans de l'Abbaye des Vignerons, se trouve toute une jeune génération brûlant d'impatience d'assister pour la première fois à une fête dont elle a entendu parler dès le berceau.

* * *

Ces choses se passaient dimanche ; et lundi matin déjà, vingt, trente, quarante journaux donnaient à leurs lecteurs la description complète du

cortège de la « publication », qui avait attiré une affluence considérable.

Nous ne pouvons donc, huit jours plus tard, revenir avec détails sur ce qui a été si bien raconté par nos frères : Que dirions-nous de plus sur le costume éclatant et si érément porté des anciens Suisses ? que dirions-nous de plus sur le costume si riche et si élégant des Conseillers et du hoqueton, ainsi que sur l'effet superbe que faisaient dans ce cortège la musique d'honneur, les fifres et les tambours, animant la scène de leurs marches à la fois gaies, entraînantes et guerrières ?...

Tout cela est admirablement entendu et d'un parfait bon goût.

Aussi, lors de l'arrivée du cortège devant l'Hôtel-de-Ville, comme ce mélange de couleurs vives et variées, se détachant sur la tendre verdure des ombrages de la place, offrait un coup d'œil ravissant !

Après avoir assisté à la publication dans une rue, on la suivait dans une autre pour l'applaudir encore avec la foule immense qui se pressait sur les trottoirs ou se suspendait en grappes à toutes les fenêtres.

Et puis, il fallait assister quelques instants au banquet offert aux figurants, après leur longue tournée en ville, pour en avoir une idée.

Jamais nous n'avons vu des visages plus rayonnants de joie ; jamais nous n'avons assisté à de plus sincères épanchements d'amitié ; jamais nous n'avons vu des convives trinquer avec plus de bonheur et d'entrain.

Le groupement de tous ces costumes dans la salle de gymnastique du collège offrait un spectacle d'une originalité toute particulière. Il semblait vraiment que, dans les conversations si animées des anciens Suisses, il ne pouvait être question d'autre chose que de Sempach, de Morgarten ou de Morat.

Aussi, le soir de cette belle journée, où l'accueil le plus empressé et le plus aimable a été fait à tous, il n'y avait qu'une voix dans toutes les bouches, une pensée dans tous les cœurs : Vive

les Veveysans, et puisse un soleil radieux favoriser leur fête de 1889 !

Il n'est pas sans intérêt de revenir maintenant, en quelques mots, sur les anciennes traditions et les souvenirs qui se rattachent à une fête célébrée à de si longs intervalles, et dont le caractère est éminemment national.

On sait qu'anciennement, près des sources de la Broie et de Palézieux, s'élevait l'abbaye des Bénédictins de Haut-Crêt. Les bons pères ne s'occupaient pas uniquement du soin des âmes ; ils veillaient de même au bien-être matériel de leurs ouailles ; et c'est dans ce but que, vers l'an 1140, ils introduisirent la culture de la vigne sur le fameux coteau du Désaley, alors coupé de ravins et de précipices, hérissé de rochers arides, encombré de ronces, et qui semblait voué à une éternelle stérilité.

Aussi est-ce grâce à ces braves travailleurs, qui, les premiers y ont porté la pioche et la pelle, que nous voyons aujourd'hui cette longue chaîne de terrasses couvertes de céps et s'élevant par étages au bord du lac comme un des plus beaux exemples de ce que peuvent le travail et la persévérance.

Il va sans dire qu'il ne faut pas attribuer à ces religieux l'établissement de toutes les vignes de Lavaux, puisqu'il en existait longtemps avant eux sur les bords du lac ; mais ce n'était qu'une lisière étroite et mal cultivée.

Ajoutons que le commencement du 12^e siècle fut une époque très favorable aux progrès de l'agriculture dans la Suisse occidentale. Elle fut incontestablement redéveable aux colonies de moines cultivateurs, qui s'établirent soit dans les Alpes, soit dans le Jura ; car dans l'espace de 25 ans s'élèverent, sans parler de Haut-Crêt, cinq monastères peuplés de religieux agriculteurs par état, qui, devant vivre du travail de leurs mains, environnèrent leurs maisons de défrichements et les étendirent peu à peu.

Un autre détail à rappeler en passant : Les religieux de Haut-Crêt faisant souvent maigre, avaient besoin de poisson. La Broie et ses petits affluents n'y suffisant pas, ils s'approvisionnèrent au lac de Bret de brochet, de perche, de tanche et d'écrevisses. Mais comme ce lac n'était alors qu'un bas-fond très marécageux, où se rassemblaient les eaux de neige et de pluie qui s'en échappaient par une issue souterraine, nos moines bouchèrent celle-ci, arrêtèrent les eaux par une digue, les firent monter au niveau actuel et alevinèrent ce lac, qui devint très poissonneux. — En examinant avec attention l'extrémité méridionale du lac de Bret, on voit manifestement que la levée qui le ferme est l'œuvre de l'homme.

C'est probablement à ces moines que nous devons la fondation de la Confrérie des Vignerons. La devise inscrite sur son étendard : *Ora et labora* (prie et travaille), qui est la devise de l'Ordre des Bénédictins, semble du reste confirmer cette supposition. Nous disons : supposition, car un incendie détruisit, en 1688, les archives de la Confrérie, et de toute son histoire antérieure il ne reste que de vagues traditions.

Toutes ces traditions font honneur aux moines d'Hauterive (Fribourg), auxquels on doit les vignobles de Chexbres, des Faverges et de Vevey, ainsi qu'aux moines de Haut-Crêt, dont nous venons de parler. Il en ressort en outre que ces religieux célébrèrent l'heureux succès d'une première vendange par des repas, des chants et des danses. Les vignerons se couvrirent de pampres, l'un représenta Noé, l'autre Bacchus, etc. Puis, l'ignorance des fondateurs ou l'esprit du siècle conserva ce mélange bizarre de sacré et de profane.

Dès l'origine, la Confrérie des Vignerons eut pour but unique la surveillance de la culture de la vigne. Quand un de ses membres négligeait ses vignes et ne les avait pas taillées, effeuillées ou fumées à temps et convenablement, la Société se rendait en corps sur les lieux, exécutait elle-même les travaux et y plantait sa bannière en signe qu'elle réclamait la récolte pour elle-même.

On distribuait des récompenses à ceux qui donnaient le plus de soin à leurs vignes. Tous les trois ou quatre ans, on célébrait une fête dans laquelle ces prix étaient décernés. Une procession parcourait ensuite les rues de Vevey en chantant le fruit de la vigne ; quelquefois on promenait, sur une espèce de trône, le vigneron couronné, et la journée se terminait sans

doute par la dégustation de quelques crus choisis.

Bientôt les moissonneurs des plaines, imitant les vignerons des coteaux, voulurent avoir leur fête ; la charrue et le pressoir sont trop nécessaires l'un à l'autre pour être séparés ; aussi des deux fêtes on n'en fit bientôt qu'une le même jour. — Peu à peu elle devint moins primitive et plus brillante. On y ajouta successivement l'arche de Noé (honneur que méritait bien le patriarche qui a découvert le raisin), puis la grappe de Canaan que deux hommes suffisaient à peine à porter.

Le 18^{me} siècle, tout imprégné de mythologie classique, et moins bien disposé pour l'Ancien Testament, laissa subsister ces réminiscences bibliques, mais compléta le programme en invitant à la fête quelques divinités de l'Olympe. On se procura un Bacchus dans la personne d'un gros gaillard joufflu, qui fut assis sur un tonneau, et une Cérès représentée par une belle blonde. Palès vint à son tour, dans le costume couvert de rubans d'une aimable bergère.

Mais ces dieux et ces déesses s'enfuirent bientôt au milieu des mortels ; il leur fallut des grands-prêtres, des canéphores (porteuses de corbeilles dans les fêtes de Diane), des sacrifices, des nymphes et des palauquins. Puis, comme tout ce personnel ne pouvait pas rester là les bras croisés, on inventa des danses gracieuses.

Cependant, hâtons-nous de le dire, la mythologie ne fait plus aujourd'hui tous les frais de la fête. Rien n'est plus attrayant ni plus pittoresque que le groupe des animaux alpestres ; rien ne surpasse l'aspect guerrier de nos vieux gardes suisses.

La fête se termine ordinairement par une noce de village, comme malheureusement on n'en voit plus de nos jours, depuis que la campagne singe les usages des villes. Chaque groupe, et il y en a beaucoup, a sa musique à lui, ses chants particuliers, composés par des poètes et des artistes suisses.

Les différentes fêtes dont la tradition nous a conservé le souvenir sont celles de 1783, 1791, 1797, 1819, 1833, 1851 et 1865. On voit qu'elles ont eu lieu à des intervalles très inégaux. Les plus rapprochées sont celles de 1791 et 1797, et voici pourquoi : Cinq ans après la fête de 1791, les costumes étaient si bien conservés, les attributs et les décors si neufs, les bachelantes encore si fraîches, et les moissonneuses si présentables, qu'on demanda une représentation de la fête. C'est alors qu'on y vit paraître

pour la première fois Palès, entourée d'un ravissant cortège de bergères.

Quelques notes encore empruntées à divers chroniqueurs ;

1783. — Les costumes furent d'une grande magnificence, le banquet très gai, l'affluence des spectateurs énorme. Pas un mot des étrangers qui, dès le siècle dernier, sont toujours accourus en grand nombre. On dirait que l'on n'y a vu que des Fribourgeois, des Valaisans et autres habitants des Alpes.

1797. — Un aimable voyageur que le hasard, au milieu des tempêtes de l'Europe venait de jeter sur cette terre paisible et favorisée, au sortir des scènes affreuses de la Révolution française, et des prisons de Robespierre, parle de cette fête avec enthousiasme. « Divinités bienfaisantes, dit-il en commençant son récit, faites-moi passer d'un pays livré aux fléaux de la discorde et de la guerre, chez un peuple qui goûte les douceurs de la paix ; montrez-le-moi dans son plus beau jour, et que le spectacle touchant de ses fêtes me fasse croire à son bonheur ! »

Quelques mois après ces scènes de paix, la Suisse était envahie par les troupes étrangères, Genève était prise, le trésor de Berne pillé et les petits cantons mis à feu et à sang. Puis arrive cette longue suite d'années marquées par de nouvelles agitations et de nouvelles misères. Enfin la signature de la paix, en 1815, permit d'espérer des jours meilleurs. L'Abbé des Vignerons préparait déjà sa proclamation, mais les désastreuses saisons de 1816 et de 1817, si fatales à l'agriculture, firent renvoyer cette solennité.

En 1819, elle fut célébrée avec plus d'éclat et de magnificence que jamais. La veille au soir, le temps avait inspiré de vives inquiétudes, et le grand jour se leva sous des auspices menaçants. Le ciel était sombrement voilé ; mais peu à peu, vers le milieu de la fête, l'azur se montre de toute part, et bientôt un soleil resplendissant fait éclater au sein de la foule d'immenses acclamations.

On avait fait de superbes moissons, et la vigne était riche de promesses. — Ces promesses, elle les a tenues dans la qualité de son vin, digne de mémoire, qui n'eut d'autre rival, pendant une longue période, que celui de 1834.

1833. — Le temps se prêta admirablement à l'éclat de la fête, à l'ex-

ception de quelques coups de vent assez violents, qui forcèrent le *Guillaume Tell* de 1823, et le *Winkelried* de 1824, de courir des bordées. C'était la première fois que ces deux vapeurs, décorés à profusion de verdure et de fleurs, apparurent à une Fête des Vignerons. La veille, ils avaient amené un nombre de spectateurs si considérable, qu'on avait craint, à plusieurs reprises, pour la sûreté de ces navires.

1851. — Le jeudi 7 août, la fête fut célébrée par un temps splendide, qui durait depuis plusieurs jours. Une foule d'étrangers se pressaient, la veille, sous les ombrages de Saint-Martin, de la promenade des Bosquets, ou des marronniers de l'Aile. — Le billet d'estrade coûtait 10 francs.

Le premier vigneron couronné, Henri Bény, manquait au rendez-vous : la mort l'avait enlevé. Par une touchante attention des Conseils, son fils reçut la couronne à sa place.

1865. — Longtemps avant le lever du soleil, les routes conduisant à Vevey étaient couvertes de monde. Les voitures ne pouvaient plus passer aux environs de la ville. Une grande place était destinée à recevoir chars et chevaux. Il faisait encore nuit sombre, et déjà l'irrésistible torrent de la foule envahissait les estrades.

Le temps, qui avait été favorisé d'un superbe lever de soleil, s'assombrit peu à peu, d'épais nuages voilèrent l'horizon, et un terrible orage s'abattit sur Vevey. Des torrents de pluie interrompirent les danses et les parades, et à deux lieues de Vevey, la foudre réduisait en cendres une ferme. C'était un triste spectacle de voir au loin, après cette fête, les flammes dévorer cette habitation, autour de laquelle des enfants et des vieillards assistaient au progrès de l'élément destructeur sans pouvoir porter aucun secours. La population virile était à la fête. Le lendemain, le temps était redevenu superbe et le programme put s'exécuter entièrement.

Les chiffres suivants donnent une idée de la marche ascendante de cette fête. En 1819, on fit une estrade pour 2000 personnes. En 1833, on se hasarda à grand'peine à en éléver une contenant 4200 places. En 1851, on se lança tout à fait ; l'estrade, de la hauteur de 4 étages, en contenait 8,000. En 1865, ce chiffre était porté à 11,000, et, pour cette année, on parle de 13,000 places.

Curiosités sur les pick-pockets.

Des mesures tout exceptionnelles ont été prises, à Paris, par M. Goron, chef de la Police de sûreté, en vue des innombrables pick-pockets attirés par l'Exposition. Le *Petit Parisien* nous donne à ce sujet de très curieux détails. En Amérique et en Angleterre, des bandes de voleurs se sont organisées depuis longtemps déjà en vue de l'Exposition. Mis à la dernière mode, payant partout rubis sur l'ongle, ne se refusant rien dans les hôtels où ils dévalisent les voyageurs, ils ont l'air, le plus souvent, de parfaits « gentlemen ». Les voyageurs naïfs admirent leur élégance, et la désinvolture avec laquelle ils sèment l'argent. Puis, quand ces grands seigneurs s'éloignent d'eux, ils s'aperçoivent que leur montre, leur bourse et leurs bijoux ont été raflés.

D'après M. Goron, rien dans leurs allures ne met le public en garde contre eux. Leur adresse n'a d'égale que l'assurance avec laquelle ils « travaillent ». Souvent, l'œil le plus exercé ne peut surprendre le manège du pick-pocket venant d'enlever un portefeuille, une montre ou tout objet de valeur. Puis, s'il est surpris, il est rare de retrouver sur lui l'objet volé, qu'il a repassé à un complice avec une dextérité étonnante. Ce qui arrive alors, vous le devinez : l'« honorable gentleman » arrêté dans de telles conditions, le prend de très haut ; on le fouille, on ne trouve sur lui rien de suspect ; il menace de se réclamer de son Ambassade et l'affaire devient très ennuyeuse.

Un des exemples les plus étonnantes de l'habileté des pick-pockets est le suivant, raconté par un journal anglais :

Une personne venait de toucher une forte somme en or : elle l'enveloppe dans un petit sac en toile qu'elle met dans sa poche et s'en revient par les rues en tenant la main dessus, de peur d'être volée.

Mais, après avoir fait quelques pas, elle s'aperçoit, tout à coup, que son trésor a disparu. En même temps, elle avise un jeune homme fort bien mis qu'elle avait déjà remarqué la serrant d'un peu près et qui, pour l'instant, s'esquivait avec rapidité. Le volé s'élance à sa poursuite et le saisit par le bras en lui disant :

— C'est vous qui m'avez pris mon sac ; je ne vous ferai pas arrêter si vous me le restituez et si vous m'expliquez comment vous avez pu me dépourrir sans que j'aie rien senti.

Le voleur rendit le sac et répondit :
— Je vous ai vu toucher de l'argent,

et je vous ai suivi ; pour vous obliger à retirer votre main de dessus votre sac, j'ai eu recours à cet expédient : je vous ai chatouillé l'oreille avec une plume ; sans y songer, vous avez ôté votre main de votre poche pour chasser ce que vous preniez pour une mouche, probablement ; or, pendant que vous frottiez votre oreille, moi, je m'emparais de votre or.

Le pick-pocket anglais n'appartient pas toujours au sexe masculin. Les associations de voleurs d'outre-Manche comptent beaucoup de femmes. Pour celles-là, les théâtres, les salles de bal et de concert, les musées, les églises sont très propices ; mais c'est en omnibus qu'elles exercent avec succès leur audacieux métier : elles y vident les poches les mieux défendues, et comme elles sont souvent bien vêtues, jolies, aimables, on ne se méfie nullement de leurs adroites mains.

Il y a quelques années, on arrêta une de ces femmes qui avait inventé un « truc » véritablement des plus ingénieux : elle affectait de tenir les bras en croix sur son manteau ; ses mains étaient élégamment gantées. Un mouvement très rapide, produit par une main qui n'appartenait point aux deux bras croisés, attira tout à coup l'attention d'un voyageur qui se trouvait placé au fond de la voiture. Il crut remarquer que les bras immobiles n'étaient qu'un « trompe-l'œil » : ils étaient en caoutchouc, comme on put s'en convaincre quelques instants après, tandis que les deux bras naturels étaient dissimulés sous le manteau, d'où ils sortaient de temps en temps, par une large fente, pour explorer les poches des voisins. On arrêta la voleuse, sur laquelle on trouva non-seulement le porte-monnaie de sa voisine de gauche, mais encore la montre du voyageur que l'habile Anglaise avait à sa droite.

Il y a, dit-on, à Londres, plus de trois cent mille pick-pockets, — hommes, femmes et enfants. Toute cette population de filous est très bien organisée. Chaque bande a ses chefs, ses règlements, ses modes de répartition des sommes et objets volés.

MADELINE

III

Dans le voisinage de la maison où demeurait Madeline, aussitôt après avoir tourné le coin de la rue du Cardinal-Lemoine, on rencontrait souvent, et pour ma part j'avais fréquemment remarqué un jeune rustre, fils d'un charbonnier auvergnat. Le gars avait l'œil vif, les dents blanches, le visage frais et rose, quand la poussière du charbon ne le noircissait pas. L'orpheline se fournissait dans cette